

<http://www.eglisealareunion.org/?Le-diocese-accueille-quatre>

Le diocèse accueille quatre nouveaux diacres

- Actualité -



Date de mise en ligne : lundi 27 novembre 2017

Copyright © Diocèse de La Réunion - Tous droits réservés

Le diocèse accueille quatre nouveaux diacres

Le 26 novembre, Expédit Albaret, Jean-Luc Esparon, Bernard Nativel et Dominique Versini ont été ordonnés diacres permanents par Mgr Gilbert Aubry à l'église du Saint-Esprit au Chaudron.

Devant près d'un millier de personnes attentives et émues, les quatre diacres ont dit oui au service de l'Église. Dans son homélie, Mgr Gilbert Aubry a bien sûr évoqué l'importance des diacres : *« Il est nécessaire que dans l'Église il y ait des hommes qui soient ordonnés, pour qu'ils deviennent des signes efficaces dans la mission de service de l'ensemble de l'Église. Le diacre n'est pas au-dessus de l'Église, il est dedans, avec. Le diacre n'est pas en dehors du monde, il est dedans, et le monde traverse l'Église, comme l'Église traverse le monde, sans être du monde. En étant marié, le diacre permanent est à même de mieux comprendre les familles, et de les aider à prendre leur place dans l'Église en assumant les turbulences actuelles, en les transfigurant. En étant acteur, auteur de sa vie professionnelle et économique, là où il se trouve, le diacre est appelé à faire passer l'enseignement social de l'Église dans la trame même de ses relations, plus par son comportement que par ses paroles. Notre diocèse compte désormais 28 diacres permanents ».*

À la fin de la célébration, si tous ont eu pour mission d'accomplir le ministère de la parole et le service de l'eucharistie dans les paroisses qui les solliciteront, les nouveaux diacres ont également reçu des missions personnelles :

Expédit Albaret a reçu la mission d'écouter et d'accompagner les familles en deuil dans son secteur, d'accompagner les pères de famille du groupe Saint-Joseph, et d'accorder une écoute particulière à ceux qui s'adressent à lui dans le cadre du SDIS (Service départemental d'incendie et de secours de La Réunion), où il travaille.

Jean-Luc Esparon a, lui, eu pour mission, dans le cadre de son travail de facteur, de porter une attention particulière aux personnes en difficulté, isolées, fragiles, de visiter les malades à domicile et hospitalisés, et en lien avec le père curé de Saint-Benoît, de démarrer progressivement une équipe d'aumônerie à l'hôpital.

Bernard Nativel a reçu la mission d'accompagner les personnes âgées et isolées, notamment à la maison de retraite Saint-François d'Assise, d'organiser des rencontres intergénérationnelles et des temps d'accueil et d'écoute pour des personnes en détresse humaine, physique et morale.

Dominique Versini, enfin, a eu pour mission, en lien avec le père curé doyen, les prêtres et diacres de son doyenné, d'organiser l'accompagnement des couples après le mariage. Il a également pour mission d'être un artisan de paix dans ses relations professionnelles à la mairie de Saint-Denis.

Notre diocèse compte désormais 28 diacres permanents.